

LOCATION D'UNE TENTURE DE LIT

Essayer la avant d'acheter !

L'investissement dans une tenture de lit ou dans l'achat de rideaux avec le voile « Topas », ou dans le traitement de toute une pièce, d'un habitat, ne peut pas se faire à la légère. Vérifions avant d'accuser les hyperfréquences.



LOCATION D'UNE STRUCTURE AVEC BALDAQUIN & TAPIS
 Soit une tenture (en voile Topas) pour un lit à 2 places avec un tapis (nappe Saphir)
 Contrôle avec prêt d'un appareil de mesure des hyperfréquences (HF 35D)

- Location pendant 2 semaines chez vous : 88,00 E ttc
 Semaine supplémentaire : + 25,00 E ttc

- Location pendant 1 mois chez vous : 140,00 E ttc
 Semaine supplémentaire : + 20,00 E ttc

- Pour lit une ou deux places en voile « Topas », la structure porteuse est facile à monter, peut être réduite pour un lit à une place, pas de percement au plafond ou d'appui sur les murs.
- Inclus un grand tapis en coton + tissu de protection Saphir, et l'appareil de mesure des hyperfréquences GigaHertz solutions HF 32D pour vérifier les densités de puissances reçus à l'extérieur puis à l'intérieur.
- Avec le paiement, joindre aussi un chèque de caution de cinq cents Euros (500 €) qui vous sera renvoyé dès retour du matériel intact.
- La durée de la location est la durée du matériel lorsqu'il est chez vous, elle ne concerne pas les temps de trajet.
- Le port du retour est à votre charge, bien utiliser l'emballage de l'aller, compter 25,60 E par la Poste (colissimo R3)
- La location est remboursée ou partiellement remboursée (remboursement maximum de 88 €) si elle est suivit dans les 3 mois par l'achat d'une tenture de lit ou d'au moins 700 Euros de voiles pour en fabriquer une ou d'articles en relation avec la protection aux hyperfréquences.

Promotion :

- Remise de 7 % sur tous les produits de protection aux hyperfréquences (radiofréquence) pour les adhérents d'une association dénonçant spécifiquement les pollutions électromagnétiques.